

Assistance lors de l'intégration de nouvelles structures dans le métier de transport de personnes

Conseiller et assister les entreprises lors d'intégration de nouvelles structures pour leur permettre de réussir la transition en intégrant les compétences et la capacité au changement des salariés.

Contexte

La maîtrise du processus d'intégration vous permet de déterminer les compétences de l'équipe actuelle et de définir ces besoins pour accéder à la nouvelle organisation. Il s'agit d'un processus pour identifier les différences de méthodes de management afin de déterminer un plan de transition permettant le succès de l'intégration. Au cours de cette action de conseil, vos équipes bénéficieront d'un transfert des compétences nécessaires pour faire de la transition, une réussite. Ce dispositif vous permet de répondre aux questions telles que:

- Comment faire appliquer nos méthodes sans risquer des situations de blocage?
- Comment identifier les forces et les faiblesses des services pour leur permettre de développer plus encore leurs compétences à l'aide de méthodes efficaces déjà installées dans votre entreprise?
- Comment mobiliser les équipes, notamment techniques (exploitation et ateliers) pour qu'ils soient les acteurs impliqués dans le changement
- Faut-il modifier immédiatement l'organisation de l'entreprise?

Objectifs du conseil

L'intégration de nouvelles structures permet à votre entreprise de transport de personnes d'effectuer une transition vers une nouvelle organisation en prenant en compte la culture, l'organisation et le mode de management actuels de l'entreprise. Il permettra de trouver un subtil dosage entre rupture et continuité.

- Analyser l'organisation actuelle de l'entreprise à intégrer dans sa globalité
- Déterminer les optimisations possibles avec vos structures
- Définir le fonctionnement souhaité de la nouvelle entité, en tenant compte de ses spécificités.
- Organiser et déployer l'intégration en adéquation avec les paramètres fondamentaux de l'entreprise : analyses des impacts, alignement de la transition et des actions.
- Elaborer le plan de communication du changement : le vecteur essentiel de la réussite de l'intégration
- Mettre en place le plan d'intégration à tous les niveaux de l'entreprise.

Processus d'intervention

Ce dispositif est conçu comme un outil au service des managers en charge de l'intégration de nouvelles structures dans le métier de transport de personnes. Il concerne la détermination des objectifs opérationnels et engage les collaborateurs de l'entreprise. Quant à la planification de l'intervention, elle définit l'affectation des ressources de chacun des managers. Le processus est formalisé selon une méthodologie qui met en évidence les prises de décision successives contribuant à la construction du plan de transition. La démarche de ce conseil est déclinée en 4 phases :

1. Analyse de la situation de la structure à intégrer en tenant compte de l'environnement global de votre entreprise de transport de personnes.
2. La définition des objectifs organisationnels que votre entreprise souhaite déployer dans la nouvelle structure.
3. La formulation des choix optés et leurs déclinaisons vers un plan d'action opérationnel.
4. La mise en place d'un processus d'évaluation des résultats obtenus et des actions réalisées ainsi que l'appréciation, par rapport aux critères définis, de la situation nouvelle.

Au terme de cette intervention, vous serez en mesure de disposer d'une structure complètement intégrée au fonctionnement de votre entreprise. Si cette offre vous concerne, contactez-nous pour préciser ensemble vos besoins et vos objectifs, les collaborateurs concernés et vos enjeux. Après l'étude de votre demande, vous recevrez une proposition de collaboration sur mesure.